

CHAPITRE

1

LES CHIFFRES CLÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les chiffres clés des collectivités locales

► 65,5 millions d'habitants en France.

RÉPARTITION DES COMMUNES SELON LEUR TAILLE

Taille de la commune	Nombre de communes	Part de la population	Taille de la commune	Nombre de communes	Part de la population
De 0 à 499 habitants	19 809	6,9%	Moins de 500 habitants	19 809	6,9%
De 500 à 1 999 habitants	11 661	17,4%	Moins de 2 000 habitants	31 470	24,3%
De 2 000 à 3 499 habitants	2 179	8,7%	Moins de 3 500 habitants	33 649	33,0%
De 3 500 à 4 999 habitants	924	5,8%	Moins de 5 000 habitants	34 573	38,8%
De 5 000 à 9 999 habitants	1 127	11,9%	Moins de 10 000 habitants	35 700	50,7%
De 10 000 à 19 999 habitants	508	10,7%	Moins de 20 000 habitants	36 208	61,5%
De 20 000 à 49 999 habitants	327	15,2%	Moins de 50 000 habitants	36 535	76,7%
De 50 000 à 99 999 habitants	82	8,2%	Moins de 100 000 habitants	36 617	84,9%
100 000 habitants et plus	41	15,1%	Toutes tailles confondues	36 658	100,0%

Source : Insee, Recensement de la population, population municipale en vigueur en 2015.

RÉPARTITION DES DÉPARTEMENTS SELON LEUR TAILLE

Taille du département	Nombre de départements	Part de la population	Taille du département	Nombre de départements	Part de la population
Moins de 300 000 habitants	26	7,9%	Moins de 300 000 habitants	26	7,9%
De 300 000 à 499 999 habitants	24	14,0%	Moins de 500 000 habitants	50	21,9%
De 500 000 à 799 999 habitants	25	24,4%	Moins de 800 000 habitants	75	46,3%
800 000 habitants ou plus	26	53,7%	Toutes tailles confondues	101	100,0%

Source : Insee, Recensement de la population, population municipale en vigueur en 2015.

RÉPARTITION DES RÉGIONS SELON LEUR TAILLE

Taille de la région	Nombre de régions	Part de la population	Taille de la région	Nombre de régions	Part de la population
Moins de 1 000 000 habitants	7	4,8%	Moins de 1 000 000 habitants	7	4,8%
De 1 000 000 à 1 999 999 habitants	9	22,0%	Moins de 2 000 000 habitants	16	26,8%
De 2 000 000 à 3 999 999 habitants	7	31,6%	Moins de 4 000 000 habitants	23	58,4%
4 000 000 d'habitants ou plus	4	41,6%	Toutes tailles confondues	27	100,0%

Source : Insee, Recensement de la population, population municipale en vigueur en 2015.

► 99,8% des communes et 94,0% de la population sont couverts par une intercommunalité à fiscalité propre*.

L'INTERCOMMUNALITÉ À FISCALITÉ PROPRE AU 1^{er} JANVIER 2015

	Nombre de groupements à fiscalité propre	Nombre de communes regroupées	Population (en millions d'habitants)
Métropole	11	453	6,3
Communauté urbaine	9	201	2,3
Communauté d'agglomération	226	4 744	25,9
Communauté de communes	1 884	31 116	26,9
Syndicat d'agglomération nouvelle	3	15	0,1
Ensemble des groupements à fiscalité propre	2 133	36 529	61,6
dont groupements à fiscalité professionnelle unique	1 309	23 098	52,7
Métropole de Lyon*	-	59	1,3
Ensemble	2 133	36 588	62,9

Sources : DGCL ; Insee, Recensement de la population, population totale en vigueur en 2015 (millésimée 2012).

* Bien qu'elle soit une collectivité territoriale, la métropole de Lyon est ici prise en compte dans le nombre de communes et dans le nombre d'habitants couverts par une intercommunalité à fiscalité propre car elle en exerce les compétences.

- **Les administrations publiques locales en 2013**
 - effectuent 20,9% de la dépense publique
 - réalisent 58,8% de l'investissement public
 - détiennent 9,4% de la dette publique.

LES FINANCES DES COLLECTIVITÉS LOCALES EN 2013

(en milliards d'euros)

	Communes	Groupements à fiscalité propre	Secteur communal : communes et groupements	Départements	Régions	Ensemble
Dépenses totales	100,8	41,1	132,5	72,4	28,7	233,6
Dépenses de fonctionnement	67,3	29,4	87,3	57,6	17,6	162,6
dont dépenses de personnel	35,0	6,7	41,7	11,8	3,1	56,6
dont intérêts de dette	2,3	0,7	3,0	0,9	0,6	4,5
Recettes de fonctionnement	79,1	34,5	104,3	64,7	22,9	191,8
dont concours financiers de l'État	18,9	8,7	27,7	14,9	9,3	52,0
dont impôts locaux	32,3	17,8	50,0	20,6	4,8	75,3
dont autres impôts et taxes	6,2	4,3	10,6	21,9	7,8	40,3
Épargne brute : excédent de fonctionnement	11,9	5,0	16,9	7,1	5,3	29,3
Dépenses d'investissement	33,5	11,7	45,2	14,7	11,1	71,1
dont dépenses d'équipement	24,9	7,2	32,1	6,8	2,8	41,7
dont subventions versées	1,5	1,8	3,3	4,6	5,8	13,7
dont remboursements de dette	6,1	1,8	7,9	2,9	2,1	12,8
Recettes d'investissement	19,2	6,1	25,4	7,1	5,4	37,8
dont emprunts	7,3	2,6	9,9	3,8	3,1	16,8
Dette au 31/12	62,9	22,1	85,0	32,2	20,3	137,5

Sources : DGFIP, DGCL

Les données figurant dans la colonne secteur communal ne correspondent pas à la somme des opérations « communes » et « groupements à fiscalité propre » : les reversements fiscaux des groupements vers leurs communes membres ont été neutralisés en dépenses comme en recettes de fonctionnement.

Les chiffres clés des collectivités locales

► La taxe d'habitation, les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties et les impôts économiques rapportent 75,9 Md€ aux collectivités locales en 2014.

LES CONTRIBUTIONS DIRECTES EN 2014

(en milliards d'euros)

	Secteur communal	Départements	Régions	Toutes collectivités
Contributions directes	50,83	20,47	4,63	75,93
Produits des 3 taxes « ménages » (y compris la taxe additionnelle au foncier non bâti)	38,39	12,49	-	50,88
Taxe d'habitation	20,56	-	-	20,56
Taxe sur le foncier bâti	16,82	12,49	-	29,31
Taxe sur le foncier non bâti	1,01	-	-	1,01
Produits des impôts économiques	12,44	7,98	4,63	25,05
Cotisation foncière des entreprises	6,97	-	-	6,97
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	4,22	7,72	3,98	15,92
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER)	0,53	0,26	0,65	1,45
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	0,71	-	-	0,71

Sources : DGFIP, DGCL.

AUTRES CONTRIBUTIONS PERÇUES PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES MONTANTS PERÇUS EN 2013

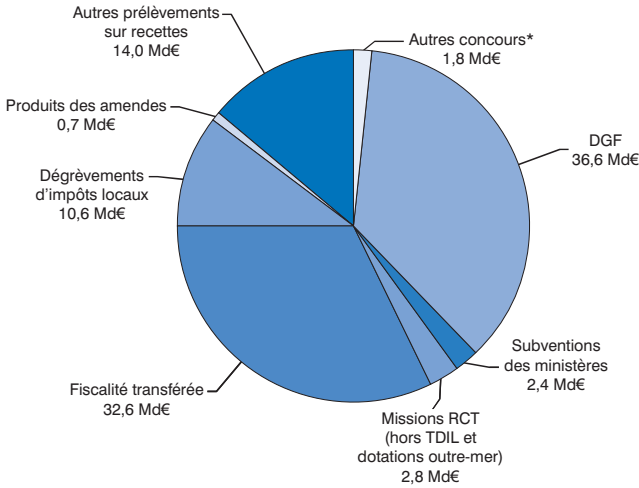
(en milliards d'euros)

	Secteur communal	Départements	Régions	Toutes collectivités
Autres contributions	20,21	22,05	8,18	50,44
Taxes liées à l'urbanisme	0,88	0,34	0,16	1,38
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	6,25	-	-	6,25
Droits de mutation à titre onéreux (DMTO)	2,01	7,16	-	9,17
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)	-	6,47	4,40	10,86
Versement destiné aux transports en commun	7,03	-	-	7,03
Taxe spéciale sur les conventions d'assurance	-	6,68	-	6,68
Taxe sur les cartes grises	-	-	2,04	2,04
Taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE)	1,54	0,73	-	2,27
Impôts et taxes d'outre-mer	0,82	0,20	0,53	1,54
Autres taxes	1,67	0,47	1,05	3,20

Sources : DGFIP, DGCL.

- ▶ **Les principaux transferts de l'État aux collectivités locales en 2015**
 - **Dotation globale de fonctionnement** 36,6 Md€
 - **Fiscalité transférée** 32,6 Md€
 - **Dégrèvements d'impôts locaux** 10,6 Md€

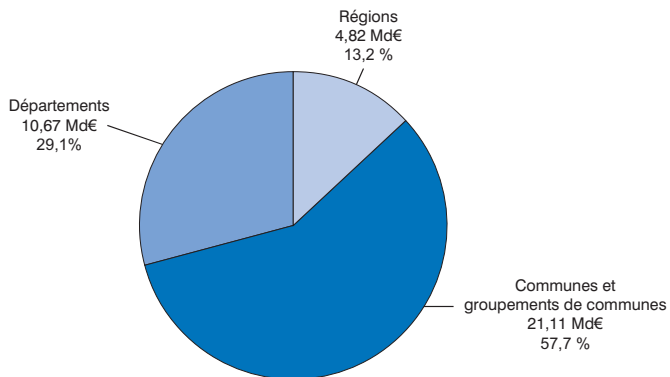
TRANSFERTS FINANCIERS DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN 2015 (101,4 Md€)



Source : loi de finances initiale pour 2015.

* TDIL, dotation outre-mer, CAS FNDMA, fonds emprunts structurés.

RÉPARTITION DE LA DGF ENTRE CATÉGORIES DE COLLECTIVITÉS EN 2015

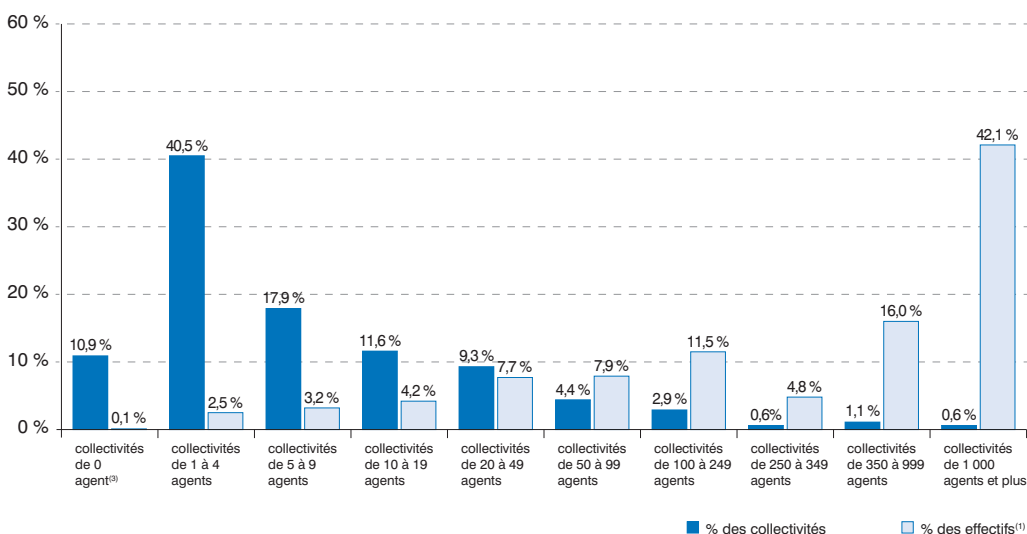


Source : DGCL, bureau des concours financiers de l'État.

Les chiffres clés des collectivités locales

► **La fonction publique territoriale compte plus de 2 millions d'agents (emplois principaux et secondaires, tous statuts) relevant de près de 48000 employeurs.**

RÉPARTITION DES COLLECTIVITÉS EMPLOYEURS ET DES EFFECTIFS⁽¹⁾
PAR TAILLE DE LA COLLECTIVITÉ⁽²⁾ EN 2013



Source : Insee, SIASP.

Champ : France hors Mayotte.

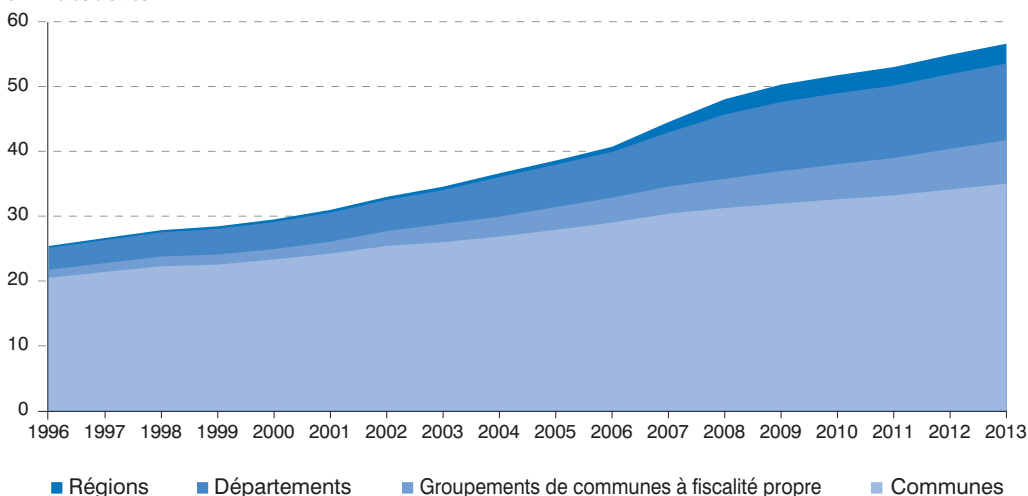
⁽¹⁾ Les effectifs comptabilisés sont les emplois principaux, y compris les bénéficiaires de contrats aidés.

⁽²⁾ La taille de la collectivité locale est appréciée par le nombre d'emplois principaux, hors bénéficiaires de contrats aidés.

⁽³⁾ Ces collectivités n'ont aucun agent rémunéré sur emploi principal. Elles emploient soit des agents sur emplois secondaires, soit des bénéficiaires de contrats aidés. Seuls ces derniers sont comptabilisés dans les effectifs.

LES DÉPENSES DE PERSONNEL DES COLLECTIVITÉS LOCALES DE 1996 À 2013

en milliards d'euros



Sources : DGFiP, DGCL.